



**SOCIETE IMMOBILIERE PICARDE**  
**ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT**  
**13 Place d'Aguesseau - B.P. 0511**  
**80005 AMIENS cédex 1**

## **AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**

**Mode de Consultation** : Procédure adaptée de mise en concurrence pour marché privé à passer avec une entreprise générale, ou groupement d'entreprises solidaires, préalablement constitué avec mandataire commun.

**Objet du marché** : Travaux de remise en état de logement sur le Patrimoine de la SIP

### **Décomposition des Secteurs et des lots**

#### **SECTEURS GEOGRAPHIQUES :**

- . Secteur géographique n° 1 : AMIENS ETOUVIE
- . Secteur géographique n° 2 : GRAND AMIENS – LITTORAL - HAUTE PICARDIE

#### **LOTS:**

- Lot n° 1 - ELECTRICITE
- Lot n° 2 - PLATRERIE – GROS OEUVRE
- Lot n° 3 - MENUISERIE
- Lot n° 4 - PEINTURE
- Lot n° 5 - PLOMBERIE
- Lot n° 6 - REVETEMENT DE SOL
- Lot n° 7 - VITRERIE

L'offre de chaque entreprise consultée devra porter sur l'ensemble des travaux de chaque secteur géographique.

**Délai d'exécution des travaux** : 12 mois reconductible 2 fois avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> Janvier 2016

**Pièces à joindre impérativement à l'offre** : Les candidats produiront les renseignements et documents énoncés dans le règlement de consultation en référence aux articles 17 et 18 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005.

**Lieu où seront retirés les dossiers** : Les dossiers sont à télécharger sur le site « SIPIMMO » Rubrique professionnel Appel d'offres en cours

**Présentation des offres** : Les offres seront présentées sous double enveloppe, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de Consultation et devront parvenir à la SIP - A l'attention de Christine MAZUR - 13 place d'Aguesseau, BP 511 à AMIENS (80005 Cedex 1) - en courrier recommandé avec accusé de réception ou être déposées à la même adresse contre décharge.

**Les enveloppes devront porter la mention** : « OFFRE POUR LES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DE LOGEMENT DU PATRIMOINE DE LA SIP – NE PAS OUVRIR »

**Date limite de remise des offres** : Lundi 7 Décembre 2015, à 16 heures, délai de rigueur.

**Critères de jugement des offres** : a) Prix des prestations : 70 % de la note soit noté sur 14 pts  
b) Organisation du chantier : 30 % de la note soit noté sur 6 pts

La note générale de chaque candidat sera égale à la somme des points obtenus soit 20 points.  
(cf : selon les critères d'attribution rappelé au RPC)

**Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre** : 90 jours

**Renseignements** : SIP – Mathieu CARRE ☎ 03.22.80.40.61

Le 12 Novembre 2015  
Le Président,  
Bernard CHATAIN